



CONTACT

CERCCLÉ

35. Place Pey-Berland
33076 Bordeaux cedex

Ferdinand Mélin-Soucramanien
(directeur CERCCLÉ)
Martine Portillo
(secrétariat CERCCLÉ)
Tél. : 33 (0)5 56 01 81 40
Fax : 33 (0)5 56 01 81 46

melin@u-bordeaux4.fr
portillo@u-bordeaux4.fr

<http://cercclé.u-bordeaux4.fr>

Journée d'études

L'évolution institutionnelle de l'Outre-mer français : un "modèle" pour la République ?

Organisée avec les soutiens suivants :

Ministère de l'Éducation nationale

Université Montesquieu - Bordeaux IV

GRECCAP

Groupement de recherches comparatives
sur le Droit constitutionnel, administratif et politique

Chaire UNESCO

"Droits de l'Homme, développement durable et culture de la paix"

Service communication Université Montesquieu - Bordeaux IV - Imprimerie de l'Université - Octobre 2007

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION



UNIVERSITÉ MONTESQUIEU
BORDEAUX IV

ministère
Éducation
nationale



JOURNÉE D'ÉTUDES DU CERCCLÉ (GRECCAP)

L'évolution institutionnelle de l'Outre-mer français : un "modèle" pour la République ?

Vendredi 26 octobre 2007

Amphithéâtre Duguit

Université Montesquieu - Bordeaux IV

35, place Pey-Berland

L'évolution institutionnelle de l'Outre-mer français : un "modèle" pour la République ?

Les réformes législative de 1982 et constitutionnelle de 2003 ont sensiblement accru la spécificité juridique des collectivités territoriales d'outre-mer. Les outre-mers français incarnent désormais, plus que jamais, la multiplicité et la diversité au sein de la République française. Pourtant, en France, le premier principe d'organisation de l'État demeure malgré tout l'unicité. À l'heure où une nouvelle loi-programme pour l'Outre-mer est en discussion et où les institutions des collectivités d'outre-mer vont sans doute encore se transformer, cette journée d'études se propose de débattre du point de savoir si ces évolutions, parfois désordonnées, en préfigurent d'autres, plus générales. En d'autres termes, il s'agira de rechercher dans quelle mesure les outre-mers peuvent représenter un "modèle" pour la France.

■ Ouverture

- **Jean-Pierre Laborde**, président de l'Université Montesquieu - Bordeaux IV
- **Ferdinand Mélin-Soucramanien**, professeur à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV, directeur du CERCCLÉ (GRECCAP)

9^h-12^h30

■ Notions générales

Président de séance : **Pierre Steinmetz**, membre du Conseil constitutionnel

■ Rapport introductif

« *La dérogation érigée en modèle - Réflexions sur la notion d'autonomie* »

- **Aude Rouyère**, professeur à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV

« *De nouvelles normes outre-mer pour une nouvelle hiérarchie ?* »

- **Régis Fraisse**, chef du service juridique du Conseil constitutionnel

« *Le contrôle de constitutionnalité comme limite à l'autonomie institutionnelle* »

- **André Roux**, professeur à l'IEP d'Aix-en-Provence

« *La notion de "populations d'outre-mer"* »

- **Véronique Bertile**, maître de conférences à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV

■ Débat

■ Applications particulières

Président de séance : **Jean du Bois de Gaudusson**, professeur à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV, président honoraire de l'Université Montesquieu - Bordeaux IV, président honoraire de l'AUF

14^h-17^h30

« *La capacité internationale des collectivités d'outre-mer* »

- **Loïc Gard**, professeur à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV

« *Les particularismes de la fonction publique outre-mer* »

- **Alain Pariente**, maître de conférences à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV

« *Les spécificités du droit des étrangers dans l'outre-mer français* »

- **Olivier Lecucq**, professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

« *Le développement économique des collectivités d'outre-mer* »

- **Philippe Jean-Pierre**, professeur à l'Université de La Réunion

« *La continuité territoriale (aspects juridiques et économiques)* »

- **Jean-François Auby**, consultant, ancien élève de l'ENA

■ Débat

■ Rapport de synthèse

- **Michel Verpeaux**, professeur à l'Université de Paris I